

*VOUS ÊTES ICI : ACCUEIL > RECHERCHE > AXES DE RECHERCHES*

Axe personnes et famille

*DIRIGÉ PAR SOLANGE MIRABAIL*

Cet axe porte sur le droit des personnes et le droit de la famille au sens large, ce dernier étant abordé sous l'angle non seulement extrapatrimonial mais aussi patrimonial.

Son objectif premier consiste à analyser, classer, enrichir et théoriser les évolutions législatives, jurisprudentielles et sociétales particulièrement nombreuses et rapides dans ce champ thématique.

L'activité de recherche de cet axe est le fruit de travaux individuels et collectifs des chercheurs qui y sont rattachés, certains d'entre eux sont réalisés en collaboration avec des chercheurs d'autres universités françaises et étrangères, des praticiens du droit et des spécialistes d'autres disciplines en lien avec le droit des personnes et de la famille.